



DEPARTEMENT DES  
COMITES D'ACQUISITION

DIRECTION DE MONS

...  
Rue du Joncquois, 118  
B-7000 MONS  
Tél. : 065 / 35.79.60  
mons.dca.dgt@spw.wallonie.be

RF

Administration communale de MONS  
Hôtel de ville

Grand Place 22

7000 MONS

Vos réf. : Biens de fondations agricoles hors entité – votre lettre du 17/05/2019  
Nos réf. : DGT 274 - 55040/2094/MK

Votre contact : [dspw.wallonie.be](mailto:dspw.wallonie.be) - +32 65 357 965 / +32 473 36 76 38

**Objet : Vente à SOIGNIES 4<sup>ème</sup> division (ex-Thieusies) de deux biens sis au lieu-dit « La Saisinne » cadastrés « terre » section A numéros 402 et 408 d'une superficie respective de 14A 30CA et 52A 30CA – Droit de préemption des fermiers**

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à votre courrier précité, je vous informe que le Comité a fixé comme suit la valeur vénale des biens suivants :

- parcelle sise au lieu-dit « La Saisinne » cadastrée section A n° 402 d'une superficie de 14A 30CA à **trois mille huit cent soixante et un euros (3.861,00 €)** ;
- parcelle sise même lieu-dit cadastrée section A n°408 d'une superficie de 52A 30CA à **quatorze mille cent vingt et un euros (14.121,00 €)**.

Les Comités d'acquisition wallons opèrent **gratuitement** pour estimer, négocier et passer les actes ("*mission globale*"), que ce soit une acquisition ou une vente au nom et pour compte d'un Pouvoir public wallon.

Si le Pouvoir public est vendeur, il doit supporter les frais de publicité IMMOWEB, du certificat d'urbanisme et de l'attestation BDES. Notre mission de vente ne peut **débuter** que si notre compte est crédité, par le Pouvoir public, d'une provision de **trois cents euros (300,00 €)**. Cette provision, déduite des frais (publicité IMMOWEB, certificat d'urbanisme et attestation BDES) est **remboursée** après la passation de l'acte de vente. Les autres frais, comme l'origine de propriété, le droit d'enregistrement, les formalités hypothécaires, sont à charge de l'acquéreur.

Je vous invite donc à faire le nécessaire dans le meilleur délai pour que cette somme soit virée au compte BE70 0912 1506 8025 de mon Comité (avec rappel de nos références - **DG 55040/2094/MK - Provision**).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Directeur

